



Faculté des sciences
médicales et paramédicales

Aix★Marseille Université

Appel à manifestation d'intérêt 2019

Transformation pédagogique et numérique

K Chaumoitre – Présidente Comité des Etudes
UFR Sciences médicales et paramédicales



Faculté des sciences
médicales et paramédicales

Aix-Marseille Université

Réponse AMI

AMU Flex S@anté
AMU Flexibilité des parcours en Santé

pour répondre à la future réforme PACES (rentrée 2020)

Dossier déposé en ligne le 12/04/2019
Résultat des présélections attendu pour le 13/05/19

AMI

- Appel à projet
- **70.000 euros max**
- Flexibilisation du parcours étudiant
- **Pédagogie numérique**
- **1^{er} cycle**
- Nouvelle action

- **AMU Flex S@nté**
- Réforme premier cycle santé
- Modules de **cours dématérialisés**
- Accessibles à toutes les licences AMU +/- Avignon et Toulon

Porteur de projet

→ UFR Sciences médicales et paramédicales

Association avec toutes les composantes AMU ainsi que les composantes santé

- **Attente des décrets pour affiner le contenu des enseignements et le programme de la première année des études de santé: « première année spécifique »**

Réforme du 1er cycle des études de santé

- Les étudiants issus de licences hors santé pourront intégrer les formations de santé à l'issue d'une L1 et/ou L2
- Les étudiants issus de la première année santé pourront intégrer une L2 hors santé

Cette flexibilité sera rendue possible grâce à des modules d'enseignements à distance reprenant les socles de connaissances et compétences de chaque parcours d'études.

Le projet Flex S@nté concerne précisément la création de ces modules :

- Des enseignements « Cœur Santé » déclinés en trois modules selon le parcours de l'étudiant : Cœur Santé 1 pour les étudiants de L1, Cœur Santé 2 pour les étudiants de L2, Cœur Santé 3 pour les étudiants réorientés après le portail Santé,
- Des enseignements « Cœur Sciences », « Cœur ALLSH », « Cœur Droit/Science Po », « Cœur Eco-Gestion » aux étudiants de première année en santé,
- Des modules « Découverte des formations de santé » et « Découverte des formations universitaires hors santé ».

Création de modules d'enseignements à distance

- **Projet porté par AMU mais avec extension à terme aux étudiants des deux autres universités de l'association de site AMPM (Aix-Marseille Provence Méditerranée) : Avignon Université et l'Université de Toulon.**
- **3 Modules d'enseignements « cœur santé » selon trois gradations en fonction du parcours de l'étudiant aux étudiants :**
 - Cœur Santé 1 pour les étudiants de L1,
 - Cœur Santé 2 pour les étudiants de L2,
 - Cœur Santé 3 pour les étudiants réorientés après le portail Santé
- **4 Modules d'enseignements « Cœur Sciences », « Cœur ALLSH », « Cœur Droit/Science Po », « Cœur Eco-Gestion » aux étudiants de première année en santé.**
- **2 Modules « Découverte des formations de santé » et « Découverte des formations universitaires hors santé »** permettront par ailleurs à tout étudiant de préparer et de construire son parcours d'études.

1^{er} temps pour la rentrée 2020

Module « Cœur Santé 1 » : 12 ECTS regroupant les savoirs fondamentaux : 120 h

- Biochimie, biostatistiques, biophysique, biologie cellulaire, physiologie, anatomie
- Santé publique, sociologie, psychologie, philosophie, anthropologie, économie de la santé

Module de présentation des formations de la santé : 3 ECTS en S1

Module de présentation des formations hors santé : 3 ECTS en S1

Module « Cœur Sciences » : 3 ECTS prévu en S2

Module « Cœur ALLSH » : 3 ECTS prévu en S2

Module « Cœur Droit/Science Po » : 3 ECTS prévu en S2

Module « Cœur Eco-Gestion » : 3 ECTS prévu en S2

Type d'enseignement

- Enseignements, conformément au label hybride qualité de DREAM-U → synthétiques, progressifs et scénarisés.
- Ils devront comprendre plusieurs types de ressources numériques :
 - ① Cours ppt sonorisés,
 - ② Supports de cours,
 - ③ Fiches « résumé »,
 - ④ Courtes vidéos d'explication quand le sujet s'y prête,
 - ⑤ Auto-évaluation par séquence d'acquisition.
- La diversité d'origine des étudiants fera l'objet d'une attention particulière ; l'impact de la **réforme du baccalauréat** sur la variété des profils des néo-bacheliers devra également être pris en compte

Projet doublement transformant

- **Permet la profonde évolution des modalités d'accès aux études de santé (MMOP)** et de l'organisation des deuxième et troisième année du premier cycle, dans le contexte d'une grande université multidisciplinaire et au-delà dans le cadre du site AMPM,
- **Accélère la transformation des pratiques pédagogiques** → production de ressources numériques et leur intégration dans l'écosystème numérique d'AMU (AmeTICE)
- **L'objectif est de susciter ainsi l'investissement de l'étudiant, d'évaluer sa progression, d'adapter le contenu à lui proposer pour l'accompagner vers la réussite.**
- **Les équipes pédagogiques seront, quant à elles, soutenues par le CIPE.** Des dispositifs divers viseront à valoriser et à encourager la transformation pédagogique (fonds d'innovation pédagogique, PEP, référentiel HETD).

Budget (dont co-financement > 50% par AMU)

Le financement sollicité est de 70 000€ sur deux ans pour des ressources humaines :

- Recrutement d'un ASI en pédagogie numérique pendant deux ans : $35000 \text{ €/an} = 70\ 000 \text{ €}$

Cofinancement par AMU pour :

- *Recrutement d'un ASI en pédagogie numérique : 1 ETP/ deux ans : $35\ 000 \text{ €/an} \times 2 = 70\ 000 \text{ €}$*
- *Temps dédié de l'équipe projet pendant deux ans*
 - *Chef de projet : 0,1 ETP PU : $9\ 500 \text{ €/an} \times 2 = 19\ 000,00 \text{ €}$*
 - *5 responsables opérationnels pour chaque domaine de formation en licence :
 $0,05 \text{ ETP} \times 5 = 16\ 000 \text{ €/an} \times 2 = 38\ 000,00 \text{ €}$*
 - *4 responsables opérationnels de la filière MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) :
 $0,1 \text{ ETP} \times 4 = 30\ 000 \text{ €/an} \times 2 = 60\ 000,00 \text{ €}$*
 - *Aide méthodologique des ingénieurs CIPE (Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation) d'AMU :
 $0,25 \text{ ETP} = 16\ 000 \text{ €/an} \times 2 = 32\ 000,00 \text{ €}$*

Mise à disposition des ressources d'AMU pour la production d'enseignements à distance : plateforme Ametice, matériel informatique, logiciels pédagogiques, matériel de captation et de montage vidéo

- **Total cofinancement AMU : 219 000,00€**